



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 9 mai 2022 à 16 heures 30

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [107] **Organisation** - Contrats de Sécurité et Politique des Grandes Villes - - [2452009 \(R\)](#)
Plan local d'accrochage scolaire 2022-24.- Subvention en faveur d'actions menées en matière de prévention du décrochage scolaire (convention entre la Ville de Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale).- Convention.
Convention 2022-24 entre la Ville de Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale relative à l'octroi d'une subvention en faveur d'actions de lutte contre le décrochage scolaire.
-
- [108] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - [2462623 \(R\)](#)
SJ.- 50579/OK/DD.- Sécurité privée.- "The Belgian Pride".
Règlement de police concernant la sécurité privée sur la voie publique durant "The Belgian Pride".
-
- [109] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464270 \(R\)](#)
Proposition de résolution introduite par M. COOMANS de BRACHENE, Conseiller communal.
Proposition de résolution visant à décerner le titre de citoyenne d'honneur de la Ville de Bruxelles à la chanteuse Angèle.
-
- [110] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464189 \(R\)](#)
Proposition de résolution introduite par M. COOMANS de BRACHENE, Conseiller communal.
Proposition de résolution concernant l'hommage à l'Ukraine.
-

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

- [111] **Centrale d'achats** - - Achats - [2461818 \(R\)](#)
Marché public de fournitures ayant pour but la fourniture d'une camionnette avec moteur CNG équipée d'une installation haute pression et la reprise d'une camionnette avec nettoyeur haute pression amortie (CDA/012460/PTL).- Principe.
Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012460/PTL.- Dépense de 160.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 13605/74353 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'approbation du budget 2022 par l'autorité de tutelle) pour la dépense et article 13605/77353 du même budget pour la recette provenant de la reprise d'une camionnette avec nettoyeur haute pression amortie.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 70 du Collège du 05/05/2022 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

- [112] **Personnel** - Ressources humaines - - [2459732 \(R\)](#)

SOC - Résiliation de la convention avec l'Office national des Vacances annuelles portant sur la fréquentation du restaurant du personnel au centre administratif.

Résiliation de la convention entre la Ville et l'office national des Vacances annuelles (ONVA), portant sur les modalités de fréquentation par le personnel de l'ONVA du restaurant du personnel au centre administratif de la Ville.- La date de fin est fixée au 30/11/2022.

- [113] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2460292 \(R\)](#)

Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts.- Convention Jury/Exposition dans "Le Botanique".

Convention Jury/Exposition entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et Le Botanique.

- [114] **Instruction publique** - Finances - - [2460275 \(R\)](#)

Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts.- Convention Jury/Exposition dans la Patinoire Royale.

Convention Jury/Exposition entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et La Patinoire Royale | Galerie Valérie Bach.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

- [115] **Organisation** - Méthodes - Méthodes - [2463227 \(R\)](#)

Lauréats de l'appel à projets "Smart City" 2021-2022.- Octroi de subsides pour un montant total de 46.880,00 EUR.

Adopter la liste des lauréats de l'appel à projets "Smart City" 2021-2022 et octroyer les subsides pour un montant total de 46.880,00 EUR :

- réf : 5SC011_NL - "EIT Food CLC West" asbl : 10.000,00 EUR;
 - réf : 5SC020_FR - "Ferme du Parc Maximilien" asbl : 5.000,00 EUR;
 - réf : 5SC021_FR - "Verkeer Signalisatie & Elektronika" S.A. : 10.000,00 EUR;
 - réf : 5SC026_FR - "Arts et Publics" asbl : 6.000,00 EUR;
 - réf : 5SC029_FR - "Centre de Formation et d'accompagnement dans la Construction" asbl : 6.185,00 EUR;
 - réf : 5SC031_FR - "Ekowz" srl : 9.695,00 EUR.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [116] **Instruction publique** - Ressources humaines - Enseignement NL - [2459214 \(R\)](#)

Enseignement fondamental néerlandophone de la Ville.- Procédure de sélection et réserve de recrutement pour la fonction de directeur enseignement fondamental (NL).

1) Approuver la procédure de sélection.- 2) Approuver la composition du jury.- 3) Adopter le principe de constituer une réserve de recrutement pour la fonction de directeur de l'enseignement fondamental.- La réserve de recrutement sera valable quatre années et peut être prolongée une seule fois de deux ans.

- [117] **Urbanisme** - Direction administrative - Finances - [2462980 \(R\)](#)

Subside 2022 - Appel à projets 2022 - Genre et Urbanisme - Octroi subside 80.000 EUR

Lancement d'un appel à projets à destination des particulier.e.s et organisations avec pour but de sensibiliser, d'étudier et de mettre en lumière le vécu du genre dans l'espace public, l'architecture ou le développement urbain - Adoption des conditions administratives et techniques relatives à cet appel à projets - Engagement d'un montant de 80.000,00 EUR à l'article 93006/33202 du budget ordinaire 2022 (sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle), à attribuer sous forme de subside aux lauréats sélectionnés.- Adoption du projet de calendrier établi dans le cadre de cet appel à projets - Trésorerie.

- [118] **Urbanisme** - Direction administrative - Finances - [2462924 \(R\)](#)
Subside 2022.- Appel à projets 2022.- Artisanat et Patrimoine.- Octroi subside 50.000,00 EUR.
Lancement d'un appel à projets à destination des particulier.e.s et organisations visant à faire connaître, promouvoir, mettre en lumière ou étudier les métiers bruxellois liés au patrimoine et à l'héritage culturel.- Adoption des conditions administratives et techniques relatives à cet appel à projets.- Engagement d'un montant de 50.000,00 EUR.- Article 93006/33202 du budget ordinaire 2022 (sous réserve de l'approbation du budget par l'autorité de tutelle), à attribuer sous forme de subside aux lauréats sélectionnés.- Adoption du projet de calendrier établi dans le cadre de cet appel à projets.- Trésorerie.
-

- [119] **Urbanisme** - Plan - Topographie - [2457955 \(R\)](#)
22 PLAN TOPO-EXPERTISE.- Boulevard Industriel 20 (Anderlecht).- Désaffectation du domaine public de la parcelle cadastrée n° C38g.
Désaffectation de la parcelle n° C38g telle que reprise au plan n° 7575.- Charger le département de la Régie Foncière du suivi de la procédure de cession de la parcelle n° C38g à SIBELGA.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

- [120] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Beaux-Arts - [2461291 \(R\)](#)
Tourisme.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 111.500,00 EUR.
Octroyer des subides spécifiques pour un montant total de 111.500,00 EUR aux associations suivantes et reparti comme suit :
- 5.000,00 EUR à l'asbl "Train World" pour l'exposition temporaire «Orient Express»;
- 10.000,00 EUR à l'asbl "Station Culture" pour le Festival Picture 2022;
- 15.000,00 EUR à l'asbl "Arkadia" pour son fonctionnement 2022;
article 56110/33202 du budget ordinaire 2022.
- 1.500,00 EUR à l'asbl "Cercle d'Histoire de Bruxelles" pour son fonctionnement 2022;
- 80.000,00 EUR à l'asbl "KunstenFestivaldesArts" pour son fonctionnement 2022;
article 77210/33202 du budget ordinaire 2022.
(sous réserve de l'approbation du budget 2022 par l'autorité de tutelle).
-

- [121] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Beaux-Arts - [2463388 \(R\)](#)
Convention entre la Ville de Bruxelles et la Fondation belge de droit privé «Fondation Boghossian» ayant pour objet l'installation et l'entretien d'un parcours de sculptures sis Bois de la Cambre sur le territoire de la Ville.
Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et la Fondation belge de droit privé «Fondation Boghossian» ayant pour objet l'installation et l'entretien d'un parcours de sculptures sis Bois de la Cambre sur le territoire de la Ville.
-

- [122] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Beaux-Arts - [2462114 \(R\)](#)
Culture & Tourisme.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 23.000,00 EUR.
Octroyer des subides spécifiques pour un montant total de 23.000,00 EUR aux associations suivantes et reparti comme suit :
- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2022 :
1) 5.000,00 EUR à l'asbl "The Dancing Society" pour le Perpetuum Mobile Festival 2022;
2) 5.000,00 EUR à l'asbl "SIF" pour le Festival « Les Equinoxes » 2022;
- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2022 :
3) 5.000,00 EUR à l'asbl "e la nave va ..." pour le spectacle « Ainsi chantait l'Olivier » à l'Espace Magh;
4) 3.000,00 EUR à l'asbl "State Of The Arts Support" pour le projet STREETQUEST.
- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2022.
5) 5.000,00 EUR à l'asbl "Flores" pour la mise en place d'un parcours musical et culturel à la découverte des statues bruxelloises.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

[123] **Organisation - Relations - Relations publiques - [2461716 \(R\)](#)**

Octroi de subsides à diverses associations pour les actions entreprises dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances.

Octroyer un subside aux associations ci-après pour un montant total de 76.960,00 EUR sur l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022 (Eng : 22/20515)

- EC03 "Infor Jeunes Laeken" asbl (418.279.539) : 2.000,00 EUR;
- EC04 "Sing Out Brussels!" asbl (699.976.348) : 3.000,00 EUR;
- EC08 "Ellestournent - Damesdraaien" asbl (818.475.706) : 1.950,00 EUR;
- EC10 "Studio Balado" asbl (777.297.127) (Sororité) : 3.000,00 EUR;
- EC11 "Studio Balado" asbl (777.297.127) (Etre un homme) : 3.000 EUR;
- EC13 "Plateforme Prévention Sida" asbl (472.426.127) : 3.000,00 EUR;
- EC16 "Joseph Swinnen" asbl (415.173.85 6) : 2.000,00 EUR;
- EC18 "BORN 2 BE CHEAP" asbl (875.636.024) : 2.000,00 EUR;
- EC22 "E²" asbl (540.968.010) : 3.000,00 EUR;
- EC24 "L'Architecture qui DéGenre" asbl (769.926.711) (journée du mariage) : 3.000,00 EUR;
- EC25 "Garance" asbl (472.880.245) : 2.000,00 EUR;
- EC26 "TELS QUELS" asbl (429.897.169) : 2.000,00 EUR;
- EC27 "Cabaret Mademoiselle" asbl (754.907.448) : 2.000,00 EUR;
- EC28 "La Garçonnère" asbl (695.865.528) : 2.000,00 EUR;
- EC30 "Diogène" asbl (438.214.029) : 2.000,00 EUR;
- EC31 "Art For Good" asbl (662.895.624) : 2.000,00 EUR;
- EC33 "Belgium BearPride" asbl 676.876.787) : 2.000,00 EUR;
- EC34 "La Brèche" asbl (651.547.515) : 2.000,00 EUR;
- EC39 "CCJPA" asbl (458.512.961) : 1.800,00 EUR;
- EC41 "RWAN Initiative" asbl (765.881.217) : 2.000 EUR;
- EC44 "Itinérance" asbl (826.645.381) : 2.000,00 EUR;
- EC47 "Club des Petits Débrouillards" asbl (458.972.821) : 2.000,00 EUR;
- EC48 "Les Jardins du 8ème jour - NOKTO" asbl (721.841.435) : 2.000,00 EUR;
- EC49 "RainbowHouse Brussels" asbl (478.920.276) : 3.000,00 EUR;
- EC50 "INTERPÔLE" asbl (459.598.371) : 1.960,00 EUR;
- EC55 "Centre Librex asbl (418.479.675) : 3.000,00 EUR;
- EC56 "MoDul" asbl (644.861.344) : 3.000,00 EUR;
- EC57 "Wake Up" asbl (647.654.845) : 2.000,00 EUR;
- EC60 "Atelier du Temps" asbl (636.925.160) : 3.000,00 EUR;
- EC65 "MIC" asbl (889.516.031) : 1.850,00 EUR;
- EC72 " Les Voyageurs Sans Bagage" asbl (830.069.481) : 3.000,00 EUR;
- EC73 "Sophia" asbl (454.080.952) : 2.000,00 EUR;
- EC78 "L'Architecture qui DéGenre" asbl (769.926.711) (Queering Brussels) - 2.400,00 EUR.

[124] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales - Service clientèle - Gestion maintenance locative - [2458945 \(R\)](#)**

Marché public de services ayant pour objet «Marché de services de comptage énergétique des appartements et locaux de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles» - RF/21/PO/889.- Approbation des conditions et du mode de passation, et de l'avis de marché.- Principe.

Procédure ouverte pour le «Marché de services de comptage énergétique».- Cahier spécial des charges n° RF/21/PO/889.- Dépense estimée du marché est fixé à titre indicatif à 2.132.905,00 EUR hors T.V.A (21%) et 2.580.815,05 EUR T.V.A. comprise (21%).- Adopter l'avis de publication pour le marché de services n° RF/21/PO/889 relatif au «Marché de services de comptage énergétique».- Imputation : Dépenses de 2.580.815,05 EUR TVA comprise (21%).- Article 614-01 du budget d'exploitation 2023 et suivants (sous réserve de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).

[125] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales - Valorisation patrimoine - - [2463084 \(R\)](#)**

Comtesse de Flandre 72-76.- Passation d'un marché de travaux pour la finition intérieure de 16 appartements.

Procédure négociée sans publication préalable.- Cahier spécial des charges n° RF20/PNSPP/896.- Dépense de 134.285,90 EUR HTVA.- Articles 240-01 (dépenses) du budget patrimonial 2021 et suivants.- Prendre pour information la décision n° 365 du Collège du 05/05/2022 en application de l'article 234 § 3 de la nouvelle loi communale.

[126] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2460299 \(R\)](#)

Marché public de travaux ayant pour but la restauration de l'enveloppe classée du bâtiment Solvay et la rénovation complète intérieure du Lycée Emile Jacqmain-bâtiment Solvay, rue Belliard 135 A à 1000 Bruxelles.- Travaux de distribution.- Dossier n° OPP/2019/028.

Marché public de faible montant par facture acceptée, en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et de l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 2.098,80 EUR TVA comprise.- Article 73108/72360 du budget extraordinaire 2022 (projet n° FH08-82-2015) (sous réserve d'approbation du budget 2022 par l'autorité de tutelle).- Emprunt : article 73108/96151.- Prendre pour information la décision n° 305 du Collège du 05/05/2022, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

[127] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2461409 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2022/018.- Marché public de services ayant pour objet l'étude des menuiseries extérieures en bois en vue de leur restauration, Hôtel de Ville Grand-Place 8 à 1000 Bruxelles.- Procédure négociée sans publication préalable.- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2022/018.- Dépense de 53.240,00 EUR TVA comprise.- Consultation de 4 opérateurs économiques.- Article 77366/72460 du budget extraordinaire de 2022.- Projet d'investissement n° CC06-336-2009.- Emprunt : article 77366/96151.- Prendre pour information la décision n° 393 du Collège du 05/05/2022, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

[128] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2461468 \(R\)](#)

Entreprise à bordereau de prix, pour une période de trois ans, relative aux travaux et fournitures nécessaires pour le renouvellement, l'extension ou la réalisation de nouvelles installations électriques ainsi que pour les travaux d'entretien et de dépannages dans les bâtiments suivants :

- Lot I : bâtiments du domaine public de la Ville de Bruxelles et de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles (marché conjoint);

- Lot II : bâtiments appartenant au département Régie foncière des Propriétés communales de la Ville de Bruxelles.

Procédure ouverte.- Cahier spécial des charges n° OPP/2022/042.- Dépense annuelle estimée à 1.750.000,00 EUR (TVA comprise), soit 5.250.000,00 EUR (TVA comprise) pour les trois ans pour le lot I et une dépense annuelle de 250.000,00 EUR (TVA comprise), soit 750.000,00 EUR (TVA comprise) pour les trois ans pour le lot II, soit au total 6.000.000,00 EUR (TVA comprise) pour les trois ans et les deux lots.- Articles divers des budgets ordinaires et extraordinaires des exercices 2022 à 2025 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de l'approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie et emprunts.

Questions

[129] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463060 \(R\)](#)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant la salle de consommation de drogues à moindre risque du quartier Tour et Taxis.

[130] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463164 \(R\)](#)

Question de M. VANDEN BORRE, Conseiller communal.

Question concernant la création et l'ouverture de la salle de consommation à moindre risque GATE à Bruxelles.

[131] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463592 \(R\)](#)

Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.

Question concernant la stratégie et la programmation touristique pour l'été 2022.

[132] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463724 \(R\)](#)

Questions de Mme AMPE et M. WEYTSMAN, Conseillers communaux.

Questions relatives à des contrats fixes et promotions réservés aux habitants de la Ville.

- [133] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463652](#)
(R)
Questions de Mme AMPE, Conseillers communaux.
Questions concernant les voitures et magasins vandalisés pendant le défilé du 1er mai.
-
- [134] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463952](#)
(R)
Question de Mme EL BAKRI, Conseillère communale.
Question concernant la poursuite des travaux du projet "Brouck'R" malgré la suspension du permis d'urbanisme.
-
- [135] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463921](#)
(R)
Question de M. BAUWENS, Conseiller communal.
Question concernant le nouvel appel aux investisseurs privés pour l'ancien Hôtel Continental.
-
- [136] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463981](#)
(R)
Question de Mme STOOPS, Conseillère communale.
Question concernant la réforme des rythmes scolaires décidée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
-
- [137] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464049](#)
(R)
Question de M. VANDEN BORRE, Conseiller communal.
Question concernant la situation de l'église Notre-Dame de la Chapelle.
-
- [138] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464058](#)
(R)
Question de Mme BUGGENHOUT, Conseillère communale.
Question concernant la mise en oeuvre du plan de stationnement de la Ville de Bruxelles depuis le 1er mai.
-
- [139] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464227](#)
(R)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant l'amélioration de la qualité de vie dans les rues autour du Petit Château.
-
- [140] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2463668](#)
(R)
Question de Mme DEBAETS, Conseillère communale.
Question concernant les cas d'agression contre le personnel communal.
-
- [141] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464171](#)
(R)
Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.
Question concernant la visite en Ukraine de M. CLOSE, Bourgmestre, ainsi que les engagements pris par la Ville de Bruxelles pour organiser et pérenniser la solidarité avec le peuple Ukrainien.
-
- [142] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464180](#)
(R)
Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.
Question concernant la réaction de la Ville à la suite de l'avis défavorable de la Commission Royale des Monuments et Sites à propos du projet de travaux d'aménagements de la rue Sainte-Catherine.
-

[143] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2464201](#)
(R)

Question de Mme DHONT, Conseillère communale.

Question concernant la rencontre visant la normalisation du régime d'apartheid israélien.
